

APPRÊT MOD-BIT DE IKO**SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT	Apprêt Mod-Bit de iKO
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Apprêt de bitume modifié
NUMÉROS DES PRODUITS	7870010
FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Apprêt pour membrane
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO ltée 71 Orenda Road Brampton (Ontario) L6W 1V8
SITE WEB	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR

DANGER

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Cancérogénicité – Catégorie 2
Liquide inflammable – Catégorie 2
Irritation cutanée – Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
Toxicité particulière pour un organe précis (exposition répétée) –
Catégorie 2 (système nerveux central)
Toxicité particulière pour un organe précis (exposition unique) –
Catégorie 3 (effets narcotiques)

MENTIONS DE DANGER

H225 Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
H315 Cause une irritation cutanée.
H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373 Peut causer des lésions aux organes (système nerveux central) s'il y a exposition prolongée ou répétée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

MISES EN GARDE

P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
P210 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Tenir les contenants hermétiquement fermés.
P240 Mettre à la terre les contenants et l'équipement de réception.
P241 Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant.
P242 N'utiliser que des outils anti-étincelles.
P243 Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.
P261 Éviter d'inhaler la poussière/les émanations/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les pulvérisations.
P264 Se laver à fond les mains et la peau après la manutention.
P271 N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans une zone ventilée adéquatement.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou avec les cheveux) : retirer immédiatement tout vêtement contaminé. Laver la zone touchée à l'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin.
P312 Si l'on ressent des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISON ou avec un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
P362+P364 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P370+P378 En cas d'incendie, étouffer les flammes avec du sable sec, de la poudre extinctrice ou de la mousse anti alcool.
P403+P235 Entreposer dans un endroit ventilé adéquatement. Garder au frais.
P405 Entreposer sous clé.
P501 Éliminer le contenu/le contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Toluène	40-45	108-88-3
Asphalte (bitume)	22-26	8052-42-4



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

Hexane	20-25	110-54-3
Solvant Stoddard	9-11	8052-41-3

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	Si des symptômes se développent, déplacer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.
INGESTION	Se rincer la bouche avec de l'eau puis en boire une grande quantité. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux.
CONTACT CUTANÉ	Se laver au savon et à l'eau. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
CONTACT OCULAIRE	Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes au moins. Retirer les lentilles de contact si possible. Si une irritation se développe et persiste, obtenir de l'aide médicale.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Pour plus d'information, consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité.
SOINS MÉDICAUX	En cas d'exposition prouvée ou suspectée, obtenir de l'aide médicale. S'assurer que le personnel médical est au courant du matériau dont il est question. Montrer la présente fiche au médecin soignant.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS	Mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctrice. Ne pas utiliser de jet d'eau comme agent extincteur, car ceci favorise la propagation du feu.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Le matériau peut être glissant s'il est mouillé. Refroidir les contenants fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long de surfaces jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. L'eau contaminée ayant servi à l'extinction du feu doit être éliminée conformément aux règlements officiels. En cas d'incendie, des gaz toxiques pouvant nuire à la santé peuvent se former.
INFLAMMABILITÉ	Inflammable
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	-26°C (-14,8°F) (vase clos)
ZONE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol) : 1 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol) : 7
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	> 200°C (>392°F)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

ÉQUIPEMENT DE
PROTECTION INDIVIDUELLE
POUR LES POMPIERS

Les pompiers doivent être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'une tenue d'intervention.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS
PERSONNELLES, MESURES
DE PROTECTION ET
PROCÉDURES D'URGENCE

Porter l'équipement de protection individuelle décrit à la Section 8, Contrôle de l'exposition et protection personnelle. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le matériau déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Restreindre l'accès à la zone touchée jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. S'assurer que le nettoyage n'est exécuté que par des membres du personnel adéquatement entraînés. Aviser les autorités locales en cas de déversements importants ne pouvant être contenus.

PRÉCAUTIONS
ENVIRONNEMENTALES

Empêcher que le produit répandu ne s'infilte dans le sol, l'eau et/ou dans l'air en utilisant les méthodes de confinement appropriées.

GESTION DES
DÉVERSEMENTS

Colmater la fuite. Endiguer et contenir le déversement. Recouvrir le déversement d'une feuille de plastique pour empêcher qu'il se propage. Absorber le produit répandu avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans un contenant. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Ne pas utiliser de matière absorbante combustible, comme de la sciure de bois. Ne pas mettre le produit absorbé dans des contenants susceptibles de recueillir des sources d'inflammabilité, comme des cigarettes. Nettoyer la surface en profondeur pour enlever toute contamination résiduelle. Après avoir ramassé le déversement, rincer la zone avec de l'eau. Empêcher tout écoulement dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols et les espaces clos. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son contenant d'origine en vue d'une réutilisation. Consulter la Section 13, Considérations relatives à l'élimination des déchets.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE
MANUTENTION

Obtenir les instructions spéciales avant utilisation du produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.

Éviter tout contact lors de la grossesse et de l'allaitement. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'en présence d'une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection personnelle décrit à la Section 8, Contrôle de l'exposition et protection personnelle. Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver le contenant bien fermé quand il n'est pas utilisé. Les contenants



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

devraient être mis à la terre lorsqu'ils sont en voie d'être vidés.

PRÉCAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver le produit et les contenants vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammabilité. Conserver le produit à l'abri des agents oxydants.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Toluène	TWA : 50 ppm	TWA : 20 ppm	TWA : 20 ppm	TWA : 200 ppm STEL : 300 ppm	TWA : 50 ppm
Émanations d'asphalte (bitume)	TWA : 5,0 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	TWA : 5,0 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³
Hexane	TWA : 50 ppm	TWA : 50 ppm	TWA : 20 ppm	TWA : 50 ppm	TWA : 50 ppm
Solvant Stoddard	TWA : 100 ppm	TWA : 100 ppm	TWA : 290 ppm STEL : 580 ppm	TWA : 500 ppm	TWA : 100 ppm

MESURES D'AMÉNAGEMENT

Ventilation : utiliser un système de ventilation local par aspiration afin de maintenir le niveau d'exposition le plus bas possible en deçà des limites d'exposition professionnelle applicables

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si le produit est utilisé dans une zone mal ventilée, porter un appareil respiratoire approprié (approuvé par le NIOSH) pendant l'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS

Porter une tenue de travail à pantalon long et à manches longues. Porter des gants en néoprène ou en caoutchouc nitrile.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes à coques et un masque facial protégeant contre les éclaboussures, le cas échéant.

MESURES D'HYGIÈNE

Exécuter les travaux en respectant les règles d'hygiène industrielle et les bonnes pratiques de sécurité. Retirer les vêtements souillés et les laver avec soin avant de les réutiliser. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

AUTRES CONTRÔLES

Information non disponible.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)

Liquide noir



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

ODEUR	Odeur de solvant
SEUIL OLFACTIF	Information non disponible.
pH	Information non disponible.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Information non disponible.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	69°C (156°F)
POINT D'ÉCLAIR	-26°C (-14,8°F) (vase clos)
TAUX D'ÉVAPORATION	2-6
INFLAMMABILITÉ	Inflammable
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol) : 1 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol) : 7
PRESSION DE VAPEUR	> 120 mg Hg (hexane)
DENSITÉ DE VAPEUR	2,8-3,1 (air=1)
POIDS MOLÉCULAIRE	Information non disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Insoluble dans l'eau. Information non disponible concernant la solubilité du produit dans d'autres solvants.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	> 200°C (>392°F)
DENSITÉ RELATIVE	0,85
VISCOSITÉ	Information non disponible.
TENEUR EN COV	545 g/L
POURCENTAGE DE MATIÈRES VOLATILES	65 %

APPRÊT MOD-BIT DE IKO**SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ :

- STABILITÉ CHIMIQUE** Ce produit est stable lorsqu'il est entreposé et manutentionné comme prescrit/indiqué.
- POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES** Aucune réaction dangereuse lorsque le produit est entreposé et manutentionné selon les instructions. Ce produit est chimiquement stable.
- CONDITIONS À ÉVITER** Exposition à l'air ou à l'humidité pour des périodes prolongées. Exposition à la chaleur, la lumière et à l'air pour des périodes prolongées.
- MATÉRIAUX INCOMPATIBLES** Agents oxydants forts.
- PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** La décomposition ne se produira pas si le produit est manutentionné et entreposé correctement. Des gaz ou des émanations toxiques peuvent se dégager lors de la combustion ou de la décomposition thermique du produit.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉTOXICITÉ
AIGUË/CHRONIQUE

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir de l'asphalte. Le CIRC a conclu que l'asphalte peut être cancérogène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.

APPELLATION CHIMIQUE	CL50	DL50
Toluène	30,1 mg/L (inhalation-rat, 4H)	5 580 mg/kg (oral-rat) 12 125 mg/kg (dermal-lapin)
Asphalte (bitume)	Information non disponible	>5 000 mg/kg (oral-rat) >2 000 mg/kg (dermal-lapin)
Hexane	172,8 mg/L (inhalation-rat, 4H)	25 000 mg/kg (oral-rat) 3 000 mg/kg (dermal-lapin)
Solvant Stoddard	>5,0 mg/L (inhalation-rat, 4H)	>5 000 mg/kg (oral-rat) >2 000 mg/kg (dermal-lapin)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

CONDITIONS MÉDICALES
EXISTANTES POUVANT
ÊTRE AGGRAVÉES PAR
L'EXPOSITION

Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE
D'EXPOSITION

Inhalation

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Le contact peut causer une irritation oculaire.

PEAU Le contact peut causer une irritation cutanée.

INHALATION De fortes concentrations de vapeur peuvent irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des céphalées, des étourdissements, des nausées et des vomissements.

INGESTION L'ingestion de ce produit peut causer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

STOT (TOXICITÉ
PARTICULIÈRE POUR UN
ORGANE PRÉCIS) -
EXPOSITION UNIQUE

L'inhalation peut provoquer une narcose.

STOT (TOXICITÉ
PARTICULIÈRE POUR UN
ORGANE PRÉCIS) -
EXPOSITION RÉPÉTÉE

L'exposition orale répétée peut avoir des effets nocifs sur certains organes. L'inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique répétée à des solvants organiques comme le toluène a été associée à différents effets neurotoxiques incluant des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux.

CANCÉROGÉNOCITÉ

L'asphalte est répertorié Groupe 2B par le CIRC (pouvant être cancérigène pour les humains).

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT
DE LA PROGÉNITURE

Peut avoir des effets néfastes pour l'enfant à naître (toluène).

FONCTIONS SEXUELLES
ET FERTILITÉ

Peut avoir des effets néfastes sur le système reproducteur.

MUTAGÉNOCITÉ DES
CELLULES GERMINALES

Aucune n'est prévue.

SECTION 12 –INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

PERSISTANCE ET

L'inhibition de l'activité de dégradation des boues activées n'est pas



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

DÉGRADABILITÉ	anticipée lors d'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique.
BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ	Information non disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Information non disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS	L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations applicables d'ordre local, régional et national. Le contenant doit être éliminé dans une installation de gestion de déchets autorisée. Il est recommandé d'écraser ou de perforer les contenants déjà utilisés afin de prévenir leur utilisation non autorisée.
---	--

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

INFORMATION SUR L'EXPÉDITION Adhésifs, UN1133, Classe 3 PG II

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT – CANADA USAGE HOMOLOGUÉ	Le présent produit a été classé conformément aux critères de danger du CPR (Règlements sur les produits contrôlés du Canada) et la fiche de données de sécurité comprend tous les renseignements exigés par le CPR (SIMDUT 2015). Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT 2015.
---------------------------------------	--

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ)	Le 23 janvier 2018
REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EN DATE DU	30 juin 2017
FDS PRÉPARÉE PAR	Service de santé, sécurité et environnement
INFORMATION GÉNÉRALE	1-888-766-2468
SITE WEB	www.iko.com



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1255

APPRÊT MOD-BIT DE IKO

AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ

Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.